



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

Première session de la
57^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 16 décembre 2010

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Doucet, président
M. Davis, vice-président
M. Stewart
M. Soucy
M. Betts
M. Riordon

M. Savoie
M^{me} Shephard
M. Bernard LeBlanc
M. Arseneault

le 16 décembre 2010

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des comptes publics demande à présenter son premier rapport.

Conformément à l'article 99 du Règlement, la greffière convoque une réunion du Comité permanent des comptes publics pour le jeudi 16 décembre 2010 à la Chambre du Conseil législatif et dirige l'élection à la présidence et à la vice-présidence du comité.

Sur la motion de M. Riordon, appuyé par M. Stewart, M. Doucet est élu président du comité.

Sur la motion de M. Stewart, appuyé par M. Riordon, M. Davis est élu vice-président.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Rick Doucet